FOOTBALL

L'AFFAIRE BOUAKAK MET À NU LES LACUNES DE LA LNF DE MÉCHERARA

Y a-t-il un pilote au sein de la commission de discipline ?

Renversante décision que celle prononcée par la commission de discipline en date du 22 octobre à l'encontre de Chawki Bouakak, joueur du MO Béjaïa.

Elle est non seulement renversante mais aussi burlesque dans sa mise en forme sur le site web de la LNF. Jugez-en :

Sur la page de garde et dans le chapitre discipline figure in extenso ce qui suit «M. Zaïm (Président de l'USMB) est suspendu pour six matchs» et ensuite «M. Stasaïd Mohamed Zaïm a été suspendu pour 6 matches fermes et 40 000 DA d'amende pour comportement incorrect envers officiel». Toutefois, le plus intéressant reste ceci «Pour le même motif, la commission de discipline a infligé au président du MO Béjaïa M. Bouakak Chawki 6 matches de suspension et 30 000 DA d'amende». Le joueur, même confondu avec un président, se serait donc attaqué à l'honneur d'un officiel.

Tout cela paraît normal et tient la route s'il s'agissait, malgré la confusion dans la rédaction des délibérations, du vrai scénario. Ce qui n'est pas le cas pour la simple raison que Chawki Bouakak, comme souligné précédemment, n'est pas président de club en l'occurrence le MOB, actuellement dirigé par un directoire, mais plutôt un de ses joueurs de champ. Direction maintenant vers le détail du P-V de ladite séance. Comme d'habitude, est publiée la liste des rencontres et des différents éléments concernés par une sanction au cours d'une rencontre de la journée précédente. Dans le cas du match USB-MOB (onzième journée de D2), trois joueurs béjaouis qui ont pris part à la rencontre sont sanctionnés. Il s'agit de Deghiche, Marek et Aïssani.

Les affaires enrôlées sont numérotées de 91 à 99, pour l'ensemble des rencontres de la superdivision.

Mais comme dans une sorte de post-scriptum au bas d'une lettre pour réparer un oubli, la commission rajoute sous l'intitulé innocent de «Procès-verbal suite n°12 de la séance du 22.10.2009» une autre affaire… noyée sous le numéro 100 concernant toujours le MOB et sanctionnant pour «six (6) matchs de suspension fermes à compter du 22.10.2009 et 30 000 DA d'amende» l'un de ses joueurs en l'occurrence Bouakak Chawki au titre de l'article 134 des RG (règlements généraux) et 77 du CD (code disciplinaire). Abréviations sont doute choisies dans le but délibéré de brouiller, pour un profane qui lira en passant par-dessus, les pistes.

La question que se posera le lecteur est : Quelle est la relation du contenu de ce procès-verbal avec le déroulement de la journée, nous dirons pour notre part plus encore… une insulte à la morale sportive, l'éthique, la déontologie ?

Réponse suit, mais il faudrait néanmoins éclairer l'opinion sportive sur les articles 134 des RG et 77 du CD.

Photos : DR

Mohamed Mécherara

L'article 134 des règlements généraux de la Fédération algérienne de football, en matière de discipline, dispose «La participation effective des joueurs à plus d'une rencontre officielle le même jour est interdite ; le contrevenant encourt les sanctions prévues par l'article 112 du code disciplinaire.

Quant à l'article 77 du code disciplinaire son contenu est :

«Le non-respect des décisions de l'arbitre, notamment après un ordre d'expulsion, est considéré comme refus d'obtempérer et entraîne :

- La sanction de la faute et une suspension supplémentaire de deux (02) matches ;

Une amende de : Vingt mille dinars (20 000DA) pour les clubs des divisions nationales une et deux…»

Au-delà de l'aspect réglementaire, d'ailleurs jusque-là rarement appliqué selon l'esprit et la lettre des dispositions sus-mentionnées, il faudrait préciser et insister surtout sur le fait que Chawki Bouakak qui n'est en rien concerné ni pour l'un ni pour l'autre des deux articles, n'était pas présent à la rencontre USB-MOB. Mieux encore, il n'a plus joué depuis la deuxième journée parce qu'étant en situation conflictuelle avec son club, notamment pour cause de non-respect des engagements pris par l'employeur dans le cadre des clauses contractuelles».

Comment se fait-il alors qu'un joueur qui, au moment de la rencontre, se trouvait chez lui, soit à 220 km de Béjaïa et autant de Biskra puisse être sanctionné pour une faute au sens des articles 134 (RG) et 77 (CD). C'est là une énigme que seule la LNF est en mesure d'expliquer si tant est qu'elle arrive à le faire.

Il y a lieu de noter enfin que la sanction est disproportionnée par rapport à la réglementation en vigueur dans la mesure, où en vertu des dispositions agitées par la commission de discipline, la suspension ne saurait excéder 2 matches et l'amende 20 000 DA.

En fait le *Soir d'Algérie* a la réponse, voire beaucoup de réponses à ce mystère, mais la crainte de voir le joueur Bouakak faire les frais de leur publication et surtout de subir la vindicte de certains personnages de la LNF, préfère les garder pour lui tout en rappelant à ses lecteurs que cette cabale est partie au lendemain même d'un article dans lequel le joueur Chawki Bouakak, parce que non convaincu par les conclusions de la chambre nationale de résolution des litiges que préside un ancien ministre, faisait part de son intention de saisir le TAS dans un différend qui l'oppose au Mouloudia de Constantine.

Dans notre naïveté, nous avons toujours cru que la Ligue nationale de football faisait sien le devoir de protéger les joueurs salariés… les professionnels contre la faune de requins et flibustiers qui maquent le football algérien. Or, elle semble plus prompte à les sanctionner qu'à leur apporter assistance.

Mais en fait a-t-on vu des loups se dévorer entre eux ?

Quant au MO Béjaïa va-t-il réagir à cette incongrue bouillabaisse ? L'avenir le dira. En ce qui le concerne, Bouakak va plaider sa cause devant le président de la fédération en personne tout en se réservant le droit d'internationaliser ce dossier s'il n'est pas étudié par qui de droit, loin de toute pression, passion et attitude vengeresse.

Comme son ancien coéquipier Kaïd Kasba, Chawki Bouakak a choisi d'épuiser toutes les voies de recours possibles sur le plan national. Il nous dira en conclusion «Je suis disposé à arrêter ma carrière, parce que les dés sont pipés de bout en bout. Mais je peux vous assurer que je vais me consacrer à lutter pour l'obtention de mes droits en espérant ouvrir la voie à tous les joueurs qui sont dans le même cas, et malheureusement il s'agit pratiquement de la majorité des footballeurs professionnels, pour qu'à leur tour, ils sortent de leur réserve et revendiquent leurs droits»

A. B.

KAMEL BOUHELLAL (ENTRAÎNEUR DU PAC) :

«Je rêve d'entraîner la JSK»

Après avoir raté l'accession de très peu la saison dernière, le Paradou est reparti cette année, sous la houlette de son longiligne et fidèle entraîneur, Kamel Bouhellal, qui continue son excellent travail de promotion de jeunes. Malgré le départ de ses meilleurs éléments, le PAC semble bien décidé à retrouver l'élite mais cette fois-ci ce sera encore plus difficile car il n'y a qu'une seule place à prendre.

***Le Soir d'Algérie* : Quel bilan faites-vous de ce premier tiers du championnat ?**

Kamel Bouhellal : Par rapport au classement de l'équipe et de son parcours à ce jour, je dirais que c'est un bilan positif.

Vous êtes donc satisfait.

Oui, très satisfait même par rapport à mon effectif qui est composé de jeunes. Ma satisfaction provient surtout du fait que nous voulions faire émerger des jeunes et je pense qu'on a réussi. Ce qui est très intéressant, c'est que nous avons réussi à allier un travail de formation avec la performance. Aujourd'hui, on occupe le haut du classement et c'est très bien.

Malgré le départ de trois titulaires indiscutables qu'étaient Tedjar, Maïdi e Touati, le PAC ne faiblit pas. Quelle est le secret ?

Le secret c'est d'abord la stabilité. Je suis toujours en place et cela permet de travailler en profondeur et sérieusement. Le Paradou a son propre style de jeu et on ne fait qu'adapter les joueurs à ce moule. A partir de là, tout s'enchaîne avec des résultats positifs.

Vous êtes toujours là alors que la saison dernière, vous aviez refusé la JSK pour réussir l'accession. C'est l'échec qui vous a poussé à rester ?

C'est vrai que la saison dernière, je vous avais déclaré que c'était ma dernière année au PAC et que je voulais vraiment faire accéder en guise de cadeau d'adieu. Bon on a raté l'accession d'un cheveu et à l'intersaison j'ai fait mon bilan. Le président du PAC a insisté pour que je reste surtout avec la nouvelle stratégie d'émergence des jeunes. J'ai pesé le pour et le contre, et j'ai choisi de continuer avec le Paradou.

Est-ce que Hannachi vous a proposé encore de venir à Tizi-Ouzou ?

Oui, il m'a proposé d'intégrer le staff technique de la JSK.

Et vous avez encore refusé la JSK ?

Non, pas du tout. La JSK ne se refuse pas, mais par respect au président du PAC et au travail que j'ai accompli ici depuis cinq ans, j'ai voulu continuer plutôt que d'aller tenter une nouvelle aventure.

Cette saison, l'accession sera encore plus difficile avec une seule place pour le bonheur. Pensez-vous que le PAC est capable de la prendre ?

Oui, parce que je pense qu'aujourd'hui, le PAC est l'équipe qui a le plus d'expérience pour jouer cette accession. Maintenant, je crois qu'il est encore trop tôt pour parler d'accession parce qu'il reste encore de nombreux matches et rien n'est joué.

N'avez-vous pas peur des coulisses ?

Le travail sombre des coulisses, on connaît déjà et on en a été victimes. On n'y peut rien mais je pense que si l'Algérie se qualifie à la prochaine Coupe du monde, il y aura certainement une moralisation de notre football et moins de travail en coulisses.

Quel est justement votre avis sur cette confrontation Egypte-Algérie qui approche ?

Sur ce point, moi je me permets de lancer un appel à la presse spécialisée pour qu'elle ne se focalise pas sur l'Egypte. Je crois que c'est faire le jeu des Egyptiens en les médiatisant à outrance. Maintenant, quand je compare les deux sélections, je constate que l'Algérie est supérieure à travers son parcours, la qualité de nos joueurs et leur mentalité de gagneurs. J'en profite aussi pour rendre hommage à «cheikh» Saâdane qui a su créer une dynamique de la victoire autour de cette équipe nationale.

Et quel serait votre pronostic ?

Je suis persuadé que l'équipe national ne s'inclinera pas en Egypte. Elle est capable de faire un match nul ou même de s'imposer.

Et sur la question de l'arbitre, êtes-vous pour un Européen ou un Africain ?

Je suis pour un arbitre africain. A partir du moment où l'on a confié l'organisation de la Coupe du monde à un pays africain, il faut élever le niveau et démontrer que l'arbitrage du continent noir est tout aussi compétent que celui du Vieux-Continent. Il y a de très bons arbitres africains et il ne faut pas tomber dans le piège de dénigrement.

Le RCK est actuellement dirigé par Benlaredj, votre ancien partenaire au PAC et ça ne marche pas très fort ?

Le RCK a traversé une période de passage à vide mais je peux vous dire que je suis toujours en contact permanent avec Benlaredj. Il y a une grande amitié entre nous et nous maintenons une certaine complicité.

Et si jamais lors de la dernière journée du championnat, l'accession se jouait entre le PAC et le RCK, que feriez-vous ?

Je pense que Benlaredj par respect à mon égard laissera le PAC accéder (rires). D'ailleurs, je totalise plusieurs accessions et lui il est jeune et il a encore le temps de goûter aux joies de la remontée.

Malgré votre jeune âge pour un entraîneur, quand est-ce que vous vous déciderez à diriger un club de l'élite ?

Je ne suis pas aussi jeune que cela, j'ai déjà quarante-six ans.

C'est le même âge que celui de Rafa Benitez, le coach de Liverpool ?

Et lui, il a déjà gagné une Champions League européenne. Non, je pense que je dirigerait un club de l'élite et cela se fera dans les meilleures conditions possibles puisque je rêve de driver la JSK un jour.

Mais pourquoi la JSK uniquement ?

Parce que c'est un club bien structuré et très ambitieux.

Et pourtant les Bouhellal sont à l'origine de la fondation du Chabab de Belouizdad ?

Tout à fait, les Bouhellal faisaient partie des membres fondateurs du CRB, mais j'ai toujours eu envie de la JSK qui est un club qui m'a toujours impressionné par ses conquêtes et sa vision du football. Je pense que c'est le profil de formation qui correspond à mon tempérament et à ma façon de voir le football.

Propos recueillis par H. B.

LE CALENDRIER DE LA FIN DE LA PHASE ALLER ARRÊTÉ

MCA-USMH et CABBA-ESS le 3 novembre

La Ligue nationale de football a arrêté hier le calendrier des deux prochains mois (novembre et décembre). Celui-ci comprend le restant des journées de la phase aller (12,13,14,15,16 et 17es journées) ainsi que des mises à jour. Parmi ces dernières, figurent des rencontres derbies qui remontent à la première moitié du championnat. Ainsi, les derbies MCA-USMH (7e journée) et CABBA-ESS (8e journée) se joueront mardi prochain à partir de 18h. Le premier aura lieu au stade du 5-Juillet tandis que le second se jouera, à huis clos, au stade du 20-Août de BBA. La rencontre ESS-JSK (9e journée) se jouera le 29 décembre. La LNF a décidé, par ailleurs, d'avancer le derby NAHD-CRB (14e journée prévue le 4 décembre) au 13 novembre prochain et ce, afin de permettre le déroulement du sommet MCA-ESS au stade du 5-Juillet, stade retenu pour abriter les derbies algérois. Deux autres rencontres de l'ESS, face respectivement au WAT (15e journée) et au MCO (16e journée) remises à une date ultérieure, de même que le derby CRB-MCA (16e journée) renvoyé au 29 décembre.

M. B.